



Périgueux

H a b i t a t

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

Résidences

Lettre aux locataires de Périgueux Habitat

n°10 - Avril 2015



Détecteur de fumées :
objectif atteint



Emploi des 18-25 ans :
la "garantie jeunes"
installée aux Mondoux



Rue Pierre Magne :
17 logements livrés
en fin d'année

Synergies pour la "garantie jeunes"



Début mars, la Mission Locale a installé le programme « Garantie Jeunes » dans un local de Périgueux Habitat aménagé spécialement au rez-de-chaussée de la résidence du 34, rue des prés. Il soutient et accompagne vers l'autonomie les jeunes en grande précarité. Il est fondé sur le « donnant-donnant », assurant une ressource mensuelle et un suivi au long cours aux 18-25 ans qui intègrent un parcours intensif d'accès à l'emploi.

Je me réjouis de cette synergie entre les principaux acteurs du logement social et de l'emploi dans l'agglomération car je sais que les jeunes de tous nos quartiers en seront les gagnants.

Antoine Audi
Maire de Périgueux
et Président de Périgueux Habitat

Détecteurs de fumée : Périgueux Habitat a équipé ses logements

Conformément à ce qui était prévu et malgré la pénurie annoncée de détecteurs de fumée, 90 % des 3 800 appartements de Périgueux Habitat sont maintenant équipés en détecteurs autonomes avertisseurs de fumée (DAAF), le reste devrait l'être dans les prochaines semaines. Pour assurer le bon fonctionnement de ces équipements, il est recommandé de tester l'alarme une fois par mois en appuyant sur le bouton prévu à cet effet. Il faut dépoussiérer régulièrement l'appareil à l'aide d'un chiffon humide. Il est formellement interdit de le peindre. Vous devez déclarer à votre assureur que votre logement est équipé d'un DAAF. Afin de vous faciliter cette démarche, Périgueux Habitat vous a transmis un modèle d'attestation que vous devez envoyer à votre assurance. Ce modèle et la notice technique des DAAF installés sont disponibles en téléchargement sur le site internet www.perigueux-habitat.fr.



Si votre logement fait partie des derniers encore non équipés, contactez ISS Sécurité au 05 55 43 84 74 pour convenir d'un rendez-vous.

LE CHIFFRE

Respiration, douche, activités ménagères : une famille de 4 personnes produit en moyenne

12 Litres

 de condensation par jour.

La ventilation est indispensable à votre logement. N'obstruez pas les grilles prévues à cet effet, elles évitent l'apparition de moisissures.

EN BREF

Magne : 17 logements livrés en fin d'année

Les travaux d'aménagement de l'ancien central téléphonique du 140, rue Pierre Magne avancent comme prévu. Les logements seront proposés à la location dès la fin de l'année. Les 3 T2, 8 T3 et 6 T4 offriront des volumes exceptionnels.



Occupation des parties communes



Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de déposer des objets dans les parties communes de votre immeuble. Merci de stocker votre bien ailleurs ou d'évacuer vos encombrants à la déchetterie.

Locataires de Saltgourde



Les permanences pour le relogement des locataires de Saltgourde sont ouvertes les mardis et jeudis de 14h à 17h à l'antenne de quartier (La Tour). Vous pouvez également être reçu en rendez-vous sur demande au 06 30 52 33 21 ou par courriel à relogement@perigueux-habitat.fr. Toutes les informations dans la rubrique « Projet Saltgourde » du site www.perigueux-habitat.fr.

Contre les blattes : plus efficace que le traitement chimique

Les blattes aiment s'installer dans nos logements car elles y trouvent la chaleur, l'humidité et la nourriture dont elles ont besoin.

Les traitements chimiques peuvent vous aider à maîtriser leur infestation, mais l'action la plus efficace consiste à ne pas leur offrir ce qu'elles recherchent.

- Ne laissez jamais des aliments ou de l'eau à découvert. Nettoyez immédiatement les substances renversées. Ramassez la moindre miette. N'abandonnez pas de vaisselle sale. Vous pouvez poser la gamelle de votre chien ou de votre chat dans un récipient plus grand rempli d'eau savonneuse.
- Les emballages papier ou carton ne leur résistent pas : Conservez vos provisions dans des boîtes hermétiques.
- Nettoyez régulièrement le dessous de vos appareils électroménagers. La moindre couche de graisse assure la survie et la reproduction de plusieurs blattes adultes.

Garder une cuisine propre est un des moyens de prévention les plus efficaces contre la prolifération des blattes.



- Réparez les robinets et la tuyauterie qui fuient. Ventilez pour éviter toute humidité. Videz régulièrement le bac de vidange de votre réfrigérateur.

Contre les blattes, nous devons mener une lutte collective. Les campagnes de désinsectisation régulièrement programmées par Périgueux Habitat ne sont efficaces que si tous les locataires de sites concernés donnent accès à leur logement et si tout le monde applique ces consignes simples.

Plus d'informations et d'autres conseils sur www.insectes.org



3 nouveaux composteurs collectifs



La résidence du 34^e régiment d'artillerie et la cité de Campniac viennent d'être équipées de composteurs collectifs.

Ce projet mené depuis 2013 en partenariat avec le Grand Périgueux a permis l'installation progressive de 9 composteurs sur 8 sites de l'Office. En 2015, les locataires ont déjà bénéficié de la distribution de 1 500 litres de compost, soit environ 3 000 litres de déchets collectés qui ont été détournés de l'enfouissement. Et ce n'est qu'un début !

C'est grâce au travail des gardiens, soutenus par les techniciens du Grand Périgueux, que le tri des sacs jaunes et celui des déchets compostables s'améliore d'année en année.

Ouverture au public du siège

Attention : le 1^{er} et le 3^e mardi du mois, les bureaux de Périgueux Habitat ouvrent au public à partir de **9h** au lieu de 8h15 habituellement.

Pour toutes les questions relatives à un problème technique, une demande de logement ou de mutation, une aide à la mise en place de tarifs sociaux pour le gaz ou un problème de voisinage,

pensez à contacter votre antenne de quartier.



Réfection de cages d'escalier

En 2014, Périgueux Habitat a rénové les carrelages et peintures de 14 cages d'escalier pour un montant total de 48 000 €. 8 des 15 cages programmées en 2015 ont déjà été rénovées, pour une enveloppe totale de 102 000 €.



Recyclage à l'infini

Le verre se recycle à l'infini, pour peu que vous ne déposiez dans les bacs de tri que les verres d'emballage, c'est-à-dire les bouteilles, pots, bocaux, et flacons. Les verres culinaires (vaisselle et plats), les parebrises, les ampoules ou les miroirs, qui ont une température de fusion différente n'y ont pas leur place. www.verre-avenir.fr

À vendre à Périgueux - Centre historique



1 T3 AU 6, RUE CONDÉ

1^{er} étage - 82 m² - Prix : 96 000 €



Classe énergie

Classe émission
de gaz à effet de serre

1 T2 AU 6, RUE CONDÉ

2^e étage - 55,80 m² - Prix : 75 000 €

Très lumineux.

Vue sur la tour Mataguerre.



Classe énergie

Classe émission
de gaz à effet de serre



À louer

LOCAUX COMMERCIAUX



Périgueux

Gour de l'Arche, rue Lacore.

De 50 à 60 m²

Places de parking à proximité immédiate.

Tarifs très intéressants.

Pôle « ventes » de Périgueux Habitat :

Manuela Taulou - 05 53 35 02 53 - m-taulou@perigueux-habitat.fr

Plus d'informations et de photos sur www.perigueux-habitat.fr

NUMÉROS UTILES

Périgueux Habitat

05 53 02 61 00 pour toute urgence 24h/24

Ouverture du lundi au vendredi,
de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h.

Antenne du Gour de l'Arche

42, chemin de Saltgourde (la Tour).

Permanence le mercredi de 10h à 11h
et le vendredi de 14h à 15h

Tél. : 05 53 02 61 21

antenne-gda@perigueux-habitat.fr

Antenne Saint-Georges les Mondoux

2, Rue Jean Macé. Permanence

du lundi au vendredi de 11h à 12h
et de 15h30 à 16h30.

Tél. : 05 53 02 61 06

antenne-sgm@perigueux-habitat.fr

Antenne de Coulounieix-Chamiers

6, rue Gisèle Feyfant. Permanence

le lundi, le mercredi et le vendredi,
de 10h30 à 11h30

et de 15h30 à 16h30

Tél. : 05 53 02 61 14

antenne-cc@perigueux-habitat.fr

Entretien de plomberie

Hydropole : 0 810 200 248

Du lundi au vendredi de 8h00

à 17h00 - Coût d'un appel local

Panne de chaudière individuelle

CHAM : 05 53 53 20 50

Coût d'un appel local 24H/24

Sécurité et dépannage

ERDF : 0 810 333 024

GDF : 0 810 043 024

Coût d'un appel local

A partir de **33€ par mois**
votre **parking** (garage ou place)
à **Périgueux**

Tarif Dégressif dès la 2e place. Renseignements : 05 53 02 61 00

« Résidences », lettre aux locataires de Périgueux Habitat

Directeur de la publication : Philippe Tilloux, Directeur Général de Périgueux Habitat

Rédaction : Périgueux Habitat - Création graphique : Mantalo Conseil - www.mantalo.net - Impression : Fabrègue

Photographies (tous droits réservés) : Jean-François Tremege (jftremege@gmail.com), Périgueux Habitat, Grand Périgueux.

Les archives de Résidences sont disponibles en téléchargement sur www.perigueux-habitat.fr

Périgueux Habitat - 48, rue Gambetta - CS 70118 24054 Périgueux Cedex - contact@perigueux-habitat.fr - Tél. : 05 53 02 61 00